



27-01-2013

*L'école est gravement menacée*

*Enseignants, Parents agissons ensemble*

**L**ors décret modifiant le déroulement de la semaine scolaire a été publié ce samedi 26 janvier. Cette « réforme des rythmes scolaires » a déjà soulevé un tollé parmi les enseignants. Dans les Hauts-de-Seine, à Paris, en Seine Maritime ou en Seine-Saint-Denis un ou plusieurs jours de grève sont venus démontrer ce rejet massif.

Le gouvernement et les media aux ordres de la bourgeoisie se sont répandus partout, traitant par le mépris et l'invective les réactions des personnels du premier degré de l'éducation. Ces instituteurs seraient des "conservateurs" qui ne voudraient préserver que leurs petits avantages et ne voudraient pas faire de sacrifices Comme s'ils n'en avaient pas fait depuis 5 ans et 80 000 suppressions de postes !

**Cette "réforme" est une régression, elle établit une situation pire que celle qui date de 2008 avec la suppression du samedi matin.**

**Que dit le décret ?**

**24 h d'enseignement (en classe entière) sur 9 demi-journées** : lundi, mardi, jeudi, vendredi et mercredi matin, avec la possibilité du choix du samedi matin par dérogation...

**Des journées (lundi, mardi, jeudi, vendredi) ne pouvant excéder plus de 5 h 30** (sur les activités relevant des 24 h d'enseignement).

**Des demi-journées ne pouvant excéder 3 h 30** (sur les activités relevant des 24 h d'enseignement).

**Une pause méridienne minimum de 1 h 30** (mais pas de maximum fixé avec le risque de voir cette pause méridienne rallongée par les mairies qui ont, à ce moment-là, du personnel disponible)

**Notre opinion : L'aide personnalisée est supprimée et remplacée par des Activités Pédagogiques Complémentaires, APC** (54 heures annualisées). Ces APC concernent notamment des activités prévues par le projet d'école éventuellement en lien avec le Projet Educatif Territorial. Ainsi une partie des heures de travail des enseignants, 1h30 par semaine, pourra être déterminée par les communes. **Un pas de plus est franchi dans le cadre de la dénationalisation de l'Education. Voilà les communes nanties d'un pouvoir**

**d'intervention sur les choix pédagogiques des écoles, voilà les écoles dépendant des aléas d'une politique locale ! Ce projet éducatif territorial (PET), le Ministre socialiste Peillon veut en faire le pivot du fonctionnement de l'école. Il se sert du décret sur les rythmes comme d'un levier.**

**Quelles conséquences réelles ?**

**Les enseignants vont voir leurs conditions de travail se dégrader !** Comme les autres salariés les enseignants ont toute légitimité à se battre pour empêcher la dégradation de leur temps de travail.

**Les mairies qui ont réfléchi à la mise en place de la réforme ont quasiment toutes décidé d'élargir la pause méridienne.** Ainsi, à Paris, Delanoé l'allonge de trois quarts d'heure. Résultat, l'heure de la fin des cours est inchangée et on récupère trois heures pour le mercredi. **Cela s'explique uniquement par des raisons financières** : sur le temps du midi, les communes disposent de vacataires, très mal payés, coûtant moins cher que les animateurs des centres de loisirs.

**Si la réforme n'était pas repoussée, les enseignants feraient l'équivalent d'une demi-journée supplémentaire par semaine,** d'où plus de fatigue avec un temps de travail effectif plus important. C'est le vieux rêve évoqué notamment par Ségolène Royal lors de sa campagne électorale de 2007, **augmenter le temps de présence à l'école des enseignants jusqu'à 35 heures.**

**-Par ailleurs, le temps, les coûts de transports comme les frais de garde d'enfants augmenteront également.**

**Pour les enfants**

**Pour celles et ceux qui avaient une vraie coupure le mercredi,** cela va aggraver leurs conditions de vie. **Pour celles et ceux qui fréquentaient les centres aérés sous diverses formes,** ils prendront leur cartable en plus de leur sac à dos pour les mêmes centres aérés qu'ils fréquenteront le mercredi après-midi ! **Leurs journées seront toujours aussi longues** avec les APC, l'augmentation de la pause méridienne à 2h, etc. L'immense majorité des enfants continuera de venir à l'école souvent avant 8 h 30 et encore plus souvent bien après 16 h 30...

Quant à l'heure ou à la demi-heure prise en charge par les mairies, on peut s'interroger sur la qualité des activités et de l'encadrement. **Pour les moins de 6 ans, le taux d'encadrement est aujourd'hui de 10 enfants pour un adulte. On va passer à 14. Et pour les plus de 6 ans, nous allons passer de 14 à 18.**

**Les RASED (1) continuent de mourir à petit feu, les mêmes élèves sont maintenus dans les mêmes logiques d'échec scolaire. Car, s'il faut vraiment changer dans l'intérêt des élèves, il faut bien plus que les misérables 14 000 postes que Peillon accorde sur 5 ans et, surtout, il faut changer du tout au tout les contenus et les pratiques pédagogiques de l'école, mais, tel n'est surtout pas le but du gouvernement Ayrault.**

**La conscience de la nocivité de cette réforme grandit parmi les enseignants**

La journée de grève du 22 janvier, en particulier, a été particulièrement réussie, 1<sup>er</sup> jour de la grève en Seine-Saint-Denis, plus de 84 % de grévistes à Paris, 3 fois plus de grévistes dans les Hauts-de-Seine (c'était la troisième grève) que lors de la première le 18 décembre.

**Il y a un obstacle de taille : le syndicat majoritaire, le snuipp-FSU, freine des quatre fers. Intégré au système, il se refuse à appeler à la grève contre la politique éducative de Peillon.** Il préfère organiser des promenades le mercredi après-midi : à noter qu'à Paris, la ballade du 23 a rassemblé moins de 1000 enseignants de l'Île de France quand la manifestation comptait 4 000 enseignants de Paris intra-muros. Dans les Hauts-de-Seine, en Seine Maritime, en Seine-Saint-Denis, ce sont la CGT Education et SUD Education, les syndicats minoritaires qui organisent la grève.

**Partout des gens râlent et sont prêts à en découdre.** Une réunion des fédérations syndicales de l'éducation lundi 28 évoquera la question.

**D'ores et déjà, la CGT Education, réunie en congrès s'est prononcée pour un appel à la grève en début février, même sans les autres s'ils n'en veulent pas. Elle devrait être rejointe par SUD.**

La situation est ouverte et riche de perspectives.

Communistes soutient ces luttes qui se construisent à la base, contre beaucoup d'adversaires et qui pourraient mener à une première défaite de ce gouvernement au service de la bourgeoisie.

(1) RASED : dispositif rassemblant les enseignants qui apportent une aide indispensable aux élèves en difficulté.

[www.sitecommunistes.org](http://www.sitecommunistes.org)